



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 104002

### Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le plan national nutrition santé. Mis en place en 2001, avec pour objectif d'améliorer l'état de la santé de l'ensemble de la population en agissant sur la nutrition, le PNNS a permis de développer un cadre référentiel et de créer une dynamique qui a touché l'ensemble des acteurs concernés par le champ de la nutrition. Il a vocation à être prolongé par un second plan proposant des mesures concrètes et des stratégies nouvelles visant à donner les moyens d'atteindre les objectifs nutritionnels fixés. Il lui demande donc de lui préciser le contenu et les délais de mise en application du futur PNNS 2.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104002

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 septembre 2006, page 9757